L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DeDOUHAULT

—PAR—

VICTOR PERCEVAL.

PREMIERE PARTIE.

XXII—Suite

Tout à coup, le voile se déchira, un éclair passa sur son front, elle poussa un cri déchirant, et, se jetant dans les bras de sa fille:

—Oui, c'est bien toi, lui dit-elle; je te retrouve, mais, hi, je le perds!

Ce lui ne pouvait être que Lusignan, dont, elle aussi, venait d'entrevoir les hideux calculs.

Que de plaies mises à nu, que d'affligeants, que de douteux secrets révélés dans cette entrevue!

Madame de Champignelles avait soixante-dix-huit ans; elle était infirme: sa voix débile avait toute l'autorité de la souffrance et de la prière.

—Plus tu te vengeras, disait-elle, et plus nous serons désolonorés; tu ne lui porteras pas une atteinte dont nous ne subissions le contre-coup.

Et cela était vrai.

Du reste, on pense bien que madame de Douhault ne pouvait encore avoir arrêté aucun plan de conduite. A première vue, les vues de la conciliation lui paraissaient, à elle aussi, préférables au scandale d'une action judiciaire. Ce sentiment n'eût pas été le sien, que, par déférence pour sa mère, elle l'aurait encore simulé.

Quand madame de Douhault quitta sa mère, il fut convenu qu'elles se reverraient le lendemain.

Dans l'intervalle, la comtesse devait s'occuper de leur trouver, pour toutes deux, à Versailles, une installation convenable.

Quarante-huit heures! C'est si court que l'on croit pouvoir en répondre. On affirme que l'on fera ceci ou cela; on prend des mesures; on se donne des rendez-vous.... mais il se trouve que le lendemain est le 14 juillet 1789! Le peuple prend et démolit la Bastille. Le trône en ressent une si vive secousse que les courtisans prennent la fuite, et, parmi eux, cette même comtesse Jules de Polignac, laquelle vous protégeait hier, et ne peut plus même se protéger elle-même aujourd'hui.

Deux jours après, dans la nuit du 16 au 17 juillet, elle partait pour la Suisse, déguisée en femme de chambre.

Ce sont là de ces coups qui échappent à toute prévision. Dans la circonstance, c'était le plus grand malheur, qui, par ricochet, pût survenir à madame de Douhault.

Lorsqu'elle revint aux Incurables, la porte lui fut refusée. Le chevalier n'avait pas perdu son temps. Il était accourn; il avait retourné comme un gant la vieille douairière. Était-ce par persuasion ou par menace, nul n'a jamais pu le savoir.....

Toujours est-il que, deux jours après la visite de son fils, madame de Champignelles rendait le dernier soupir. Or, quand on se rappelle de quoi Lusignan était capable, lorsqu'on songe à l'importance que devait avoir le témoignage de la mère, lorsqu'il s'agirait de constater l'identité de la fille, on ne peut s'empêcher d'arriver à cette conclusion: *qu'il avait abattu l'obstacle.....*

Pour les scélérats de cette trempe, tous les crimes sont bons et possibles: du moment qu'il s'agit d'empêcher la découverte du premier, ils découlent l'un de l'autre.

Par un sentiment de convenance, exécrable peut-être, madame de Douhault n'avait pas voulu écrire aux Aubiers: elle avait fait écrire, et elle apprit ainsi que le comte Adrien était en Amérique. Comme on ne parlait pas d'Armand, la conclusion toute simple était que le jeune homme accompagnait son père.

De ce côté encore, s'écroulait un appui sur lequel avait dû compter madame de Douhault.

Madame de Polignac partie, la marquise s'était réfugiée à Issy, où la princesse de Chimay, dame d'honneur de la reine, lui offrait un asile. Nous disons réfugiée, parce que, sous l'impression des menaces de son frère et aussi longtemps que son existence ne serait pas constatée à nouveau, elle n'osait ni aller, ni venir, ni se montrer, ni tenter une démarche sérieuse.

A Versailles d'abord, à Issy ensuite, des protectrices, MM. de Villeroi, d'Aumont, de Brissac, mesdames de Luynes et de Lafayette, le cardinal de La Rochefoucault, l'archevêque de Reims, avaient eu l'occasion de la voir et de la reconnaître.

Dans les circonstances normales, c'étaient là autant de témoignages considérables qui n'eussent pas tardé à lui valoir sa rentrée d'état. Malheureusement, la panique devenait générale; toute la noblesse émigrait, aujourd'hui celui-ci, demain celui-là. Ceux qui restaient encore avaient à s'occuper d'eux-mêmes et de leur sûreté compromise.

Par les motifs que nous venons de déduire, la princesse de Chimay manqua bientôt à madame de Douhault, comme lui avait manqué la comtesse de Polignac.

Malgré les dangers qu'elle peut y courir, voilà la marquise obligée de revenir à Paris.

Là, triste, solitaire, sans relations, sans amis, elle loue une modeste chambre rue et hôtel Saint-Joseph.

Tout lui manquait à la fois.

Madame de Saint-Dizier, sa tante, toujours supérieure des Dominicaines de Montargis, à qui elle avait adressé lettres sur lettres, ne lui donnait pas signe de vie; M. Des Aubiers était en Amérique; madame de Champignelles venait de mourir; ses espérances aussi mourraient une à une, à mesure que le vide se faisait autour d'elle. Légalement, elle n'avait plus ni nom, ni fortune, et, de tous ses domaines, il ne lui restait plus un abri contre sur sa tête..... si ce n'est les six pieds de terre du cimetière d'Orléans.

Il y avait bien là de quoi attaquer une constitution plus forte que la sienne; aussi madame de Douhault ne tarda pas à tomber sérieusement malade.

XXIII.

Ainsi que nous venons de le voir, le vieux subrevint de Lusignan ne s'écoulait que trop bien.

Sa mère morte si à propos, son premier soin avait été de réaliser une forte somme qui le mit en état de passer aux élevements.

On ne savait ce qui pouvait arriver. Si, en sa qualité de créature du duc d'Orléans, il n'avait pas à craindre comme noble, peut-être, selon que tourneraient les choses, serait-il obligé de fuir comme accusé de séquestration et de détournement de fortune.

En ce cas, l'interdit serait provisoirement mis sur les biens provenant de la succession de madame de Douhault, et la prévoyance devait pousser un grand homme le chevalier à en détourner, tout de suite, une bonne part en monnaie courante.

Le second soin devait être de mettre sa fille Diane à l'abri de tout conflit, de toute inquiétude, de toute rencontre avec sa tante, laquelle ne tarderait sans doute pas à reparaître à Champignelles ou au Chaselet.

C'était, en effet, le terrain où devait naturellement s'engager la terrible lutte.

Lusignan arriva à Champignelles à onze heures du soir. La grille était ouverte, des lumières traversaient rapidement les appartements; tout paraissait en émoi dans cette demeure dont le calme était l'hôte habituel.

Déjà, à cette époque—juillet 1789—plusieurs châteaux avaient été brûlés par les paysans, et quelques baillis avaient dû fuir. Les populations rurales n'en voulaient pas encore précisément aux personnes, mais elles commençaient à être offusquées des grandes demeures féodales qui leur rappelaient les dîmes, les corvées et autres impôtes plus intimes, quoique moins coûteuses.

Lusignan crut d'abord à une invasion du château. Pour lui, c'était pire encore: c'était sa Diane chérie, sé'vrement malade, à ce point qu'on avait dû aller chercher, à Auxerre, M. Dupertuis, lequel venait d'accourir.

Cependant les minutes valaient des journées.

D'une part, il était de toute impossibilité que, dans l'état où elle était Diane quittât Champignelles.

De l'autre, il fallait impérieusement que Lusignan allât au Chaselet et à Orléans, pour y prévenir ses complices et se concerter avec eux.

Quitter le chevet de Diane en un pareil moment! Dieu commençait à punir ce méréant par le seul côté qu'il eût de vulnérable.

Dans la nuit même, il se tint un long conciliabule, entre le maître et le concierge du château, dans le petit pavillon qu'habitait Saint Loup.

Le premier argument employé par Lusignan sortit de sa bourse: c'était le payement anticipé de deux années de gages, étalés en beaux louis d'or sur le coin d'une table.

Le second fut la promesse d'une gratification de dix mille livres, pour le cas où les instructions du chevalier étant suivies à la lettre, elles amèneraient le résultat qu'on en espérait.

Quels étaient ces instructions et ce résultat. La suite ne tardera pas à nous l'apprendre. Toujours est-il que Saint-Loup sortit de cette entrevue avec le seul objectif de dix mille livres à gagner, et l'âme damnée de son maître.

Les domestiques inutiles furent dirigés sur une propriété que Lusignan avait récemment acquise aux environs de Paris; il ne devait rester à Champignelles que le concierge et deux gardes-chasse. Une femme de chambre et Saint-Loup suffiraient au service de Diane et de miss Dick. Encore ce service se ferait-il à l'intérieur, avec le moins d'apparence possible, de façon à ce que, toutes les ouvertures, demeurant sur la cour d'entrée, restant hermétiquement closes, on en pût conclure que le château était inhabité.

Le rôle nécessaire à la malade et la permanence révélationnaire qui se propageait dans les campagnes servaient à ces projets du petit génie plausible.

Rien que Diane mourût en étant de supporter la voiture, son père la conduirait en Italie, dont le climat plus doux était d'ailleurs conseillé depuis longtemps par M. Dupertuis.

Toutes ces présentations prises, en Diane pesait sur son cœur, recommandée mille et mille fois au docteur et à miss Dick. Lusignan partit pour le Chaselet, où il arriva juste en pleine célébration du mariage de mademoiselle Du Lude avec le marquis d'Elsot.

Naturellement, les Le Roncière étaient de la noce: une famille si unie, si exemplaire, si recommandable! Lusignan, lui aussi, serait dû en être, sans la résurrection de madame de Douhault qui venait de jeter inopinément le désarroi dans son existence.

Lacôte faisait nombre parmi les invités, mais au troisième plan, après les grands seigneurs et les hobereaux. Il s'était offert, pour la circonstance, des derniers de M. Du Lude, un habit habac d'Espagne, à boutons dorés et tout battant neuf. Par exemple, sa vieille connaissance de paperasser toute chargée d'exactitude, était toujours la même; c'est du reste en vain qu'il aurait essayé de la rajeunir.

Dans les conditions où survenait le chevalier, c'était comme un vaste crêpe noir jeté sur la fête. Aux oreilles des coupables, les cloches ne sonnaient plus la joie, mais une sorte de glas.... Le Chaselet avait toujours été le séjour de prédilection de la marquise.... Peut-être suivait-elle de près Lusignan.... Si elle allait faire sa lugubre apparition, le soir, au milieu du bal! si le nouvel époux allait trouver, dès le premier jour, la honte et le déshonneur dans la corbeille de sa femme!

M. Du Lude allait et venait comme un forcené; il se frottait les mains, il roulait des yeux agards.

—C'est toujours ainsi que se manifeste mon bonheur, ma satisfaction! répondait-il à ceux de ses invités qui se permettaient de l'interroger, craignant qu'il ne fût malade.

Lacôte reçut l'ordre de veiller aux abords du château, et de déjouer toute surprise, autant que possible.

Ah! si le Chazelet avait pu s'emporter dans une valise, comme une douraine de chemises!

Plus avares ou plus prévoyants, les La Roncière n'avaient qu'à se munir de leur coffre fort; aussi repartaient-ils dès le même soir, pour Orléans, et de là pour l'exil. C'étaient deux émigrés de plus, voilà tout. Or, vu la tournure sociale qui s'affirmait chaque jour davantage, on commençait déjà à ne plus les compter.

Lusignan avait laissé à Paris un agent secret, chargé de suivre pas à pas madame de Douhault, de constater son démarches, ses relations, ses divers refuges, et de lui en rendre compte jour par jour.

Lorsqu'il apprit qu'elle était gravement malade, il commença à respirer.... A la bonne heure! C'était là une brave et intelligente maladie qui venait à point. Le temps est un puissant auxiliaire pour qui sait le mettre à profit. Lusignan se frottait les mains; il se retrouvait avec une foule de cordes à son arc.

D'abord, la marquise pouvait mourir réellement de sa belle mort, et, en vertu de cet axiome de droit: *nos hi le héros*, l'état civil n'avait pas à s'en occuper que pour constater l'extinction d'une femme quelconque, née on ne sait comment, sans nom et sans origine connus.

Si, au contraire, elle entrait dans une trop prompte voie de guérison, peut-être pourrait on parvenir à l'y retarder.

(*A continuer.*)

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 775, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital,

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

22août—6m

Le Locquet-Lerov,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,

20 rue du Camp, entre les rues Poydras et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que le arts d'agrément, y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices d'allemagnes.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. Box 1191 Nlle Orléans.

N. B.—Cette institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

22août—6m—D.M.J.

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion: aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN, court pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,

Inventeur et Fabricant,

Au No 93 de la rue Baronne.

se charge de la pose des bandages. 24déc—1an

TENT AWNING & FLAG MANUFACTORY.

J. C. MILLER,

Successeur de

CASSIDY & MILLER

No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans

WOLKERS et agents de la Manufacture "Flexiwing de Rock en cotée."

Marchands en gros et en détail de duck Woodbury, Druil et Cotonade, de tous poids et de toutes largeurs, de 1 à 8 pieds.

Il ont en magasin un grand choix de tentes, prélarts; couvertures de floats, drays et wagons; drapeaux de toutes les nations; corde goudronnée et corde de Manille; poulies en bois et en fer, &c.

Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies des chemins de fer, &c., sur leurs grandes facilités pour la fourniture de tentes, prélarts en tout ce qui se rattache au duck en coton, à aussi bas prix qu'à New York, St-Louis ou toute autre ville du Nord.

Rideaux de galeries et de stores, sur commande. A des prix réduits et ils recouvrent les malles

Many—1an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.—DÉCEMBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. Ce n'a de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances en sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	G
Ader Pierre	Gebarth (Mme Vve Joseph) née Brigitte
Avesse (boucher),	Brenny.
B	Galabert Nelson.
Beaupertuy	Grumier Germain.
Bourdin Antoine.	Gilberton Etienne.
Bourdin Anais,	Gilberton (Mme Vve Théodore).
C	J
Charveyo Jean.	Janis (Mme Vve),
Chevalier Alexandre.	L
Courtaile Jean-Pierre.	Lacoche Clément.
Castera (Mme née Dumon.	Le Comple (Mme Vve)
Cormier Pierre.	Labore Marc Abdon.
Cartand Adolphe.	Larochilly.
Cartaret Charles.	M
Cartaret Claude.	Nicolas Pierre-Laurent.
D	P
Dupuy.	Préchacq Alfred.
Durr Joseph.	R
De Lassus.	Raoul Ariste.
E	Bouquier.
Kachenos. (Adolphe).	V
F	Valion Jules.
Fisher Joseph.	Vergès Jean-Lucien.
Faurret Jean.	Vernon Pierre-Gilbert.
Furraie Dubois (Mme (Constantin) née Ro-	W
Furraie Dubois (Mme (Gustave) née Vich	Wanderstar (Mme Levy) née Rosalie Krammer.
ner.	X
Ferréol (des ponts).	Xiques (Mme Vve A.)
Fourché de Circé.	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 1er déc

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 8 décembre 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres ont à prélever de dire et elles sont annoncées.

Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11½ HEURES A M

Avegno Filippo	L
Aiezie Mr	Louis Henrique
Arnaud Phillipe	Labrador José
Allinc Emile	Longinat Pablo
B	Lebet Jules
Blanco Manuel	Lia Giovanni
Bnerre P	M
Berlagiarr P	Massa (Giacomo—2
Berthold Francisco	Marvale Vincenzo
C	Masaala Agostino
Cairo Lorenzo	P
Castex Adolphe	Pinto à gustin
Carvalio Nicolas	Poisson Charles
D	Pangane Aurelio
Dabrin Lambert	Perez Manuel
Ducard Louis	Prader Mr
E	R
Escot y Pere M—2	Rendondes Fran'co
F	Roehler Mr
Flores Narciso	Rodrigues Godoy F
Fornaria S V	S
G	Sommellier Hipolyte
Geoffry Ernest	Sintes y Carriera F
Garcia Gasper F	Behneider Alexandre
Guipuzcoa Francisco	T
Gousoni Augustin	Thaanz Pierre
Giorioso Vincenzo	Tournary Edouard
I	V
Ingarjoiria Lorenzo—2	Vigness Jaur
	Valdes Pablo
	Urbano F P

LISTE DES DAMES.

A	D
Amont Josephine	De Cespedes Blanche
B	De Pierro Delfina Escof- fier
Boulin Emile Mme Vve	
Bigon Madame	
Berand Anais Mme	
C	
Charbonnet Calixte Mlle	
Cortens Alix Mme	
Curtan Mme Vve	

CHAS. W. LOWELL

Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1872.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

INCORPOREE le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD.....Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE CONSTRUIRE.

20.000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE E.

Tirage le SAMEDI, 14 déc. 1872, à la Nlle-Orléans.

HOWARD, SIMMONS & Co.....Contractants

— PLAN —

20,000 Billets—Prix du billet: $20 seulement

1 lot de	50,000	est	50,000
1 lot de	20,000	est	20,000
1 lot de	10,000	est	10,000
1 lot de	5,000	est	5,000
1 lot de	2,000	est	2,000
1 lot de	1,000	est	1,000
1 lot de	1,000	est	1,000
1 lot de	1,000	est	1